



Juge des enfants et suivi d aemo

Par **chris**, le **06/06/2012** à **09:06**

Bonjour

J'ai une convocation devant le juge des enfants le 11 juin 2012, mon fils doit aller dans un établissement itep et l'educatrice fait la demande que mon fils ne vienne pas à mon domicile les week-end et les vacances, qu'à sa place, il soit placé en famille d'accueil et que mes deux autres enfants soient suivis judiciairement.

Que dois-je faire pour empêcher cela ? quels sont mes droits ?